



Programme Local de Prévention, année 5, Communauté d'Agglomération Boulogne-côte d'Opale

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération Boulogne-côte d'Opale

Hôtel Communautaire
1, Bd du Bassin Napoléon Bp 755
www.agglo-boulonnais.fr

[Voir la fiche SINOE](#)

[Voir les contributions de l'acteur](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

Julie

jtueux@agglo-boulonnais.fr

Nombre d'années réalisées :

5

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l'élu et sa fonction :

Brigitte PASSEBOSC, Vice Présidente "Collecte, traitement, t

Témoignage :

Le Programme Local de Prévention des Déchets, décliné depuis 2012, prévoyait de réduire de 7% les OMA à échéance fin 2016. 5 ans plus tard... C'est chose faite puisque l'on constate une réduction de plus de 9% des OMA fin 2016.

90% des actions référencées dans ce plan ont été mises en œuvre sur le territoire. Autour de l'axe « pilote » sur la promotion, le déploiement et l'accompagnement du compostage individuel, de dispositif a été l'occasion de conduire plusieurs initiatives partenariales. Je pense notamment aux échanges qui ont pu être menés entre la CAB et les conseillers pédagogiques de circonscription de l'Education

Nationale afin d'élaborer un cahier de reportage, outil source à la sensibilisation des enfants.
Parallèlement, le guide pratique « Moins de déchets, moins de dépenses, c'est magique ! » destiné aux habitants et aux nouveaux arrivants de l'agglomération est disponible via les communes membres et par l'intermédiaires des relais locaux. Enfin, je note avec satisfaction que nos partenaires locaux ont abondamment fournis la CAB en bornes « textile » ce qui a eu pour conséquence la collecte de 622 tonnes en 2016 dans les 69 points d'apport du territoire.

Brigitte PASSEBOSC

8^e Vice-Présidente dédiée à la "Collecte, au traitement, au tri et à la valorisation des déchets"

Photo de l'élu :



ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

En 2016, 83 199 T (691 Kg/hab) de déchets ont été traités soit une hausse de 3 231 T par rapport à 2015 (79 968T, 664 Kg/hab) correspondant à +4%, le ratio national se situant entre 570 et 580 kg/habitant.

Ainsi, on observe une hausse des déchets verts collectés, des espaces publics et des professionnels (+ 1150 T soit +14%) et des déchets apportés en déchetterie (+ 2 264T soit +10,6 % dont + 900T de déchets verts, +500T de mobilier, +380 T d'encombrants, +200T de gravats et +150T de bois).

Le tonnage des ordures ménagères collectées (-206 T soit -0.5%) et du tri (- 200 T soit -3.4%) ont quant à eux diminué.

La forte hausse des tonnages s'explique en grande partie par l'augmentation du tonnage de déchets verts combinée aux chiffres recensés en déchetterie.

Les flux de déchets collectés en porte à porte (ordures ménagères et tri) sont quant à eux légèrement en baisse.

Il reste des marges de progression importantes puisque le ratio par habitant d'ordures ménagères reste élevé (soit 316kg/hab) et supérieur aux moyennes nationales (275-280kg).

Les pistes d'actions envisageables sont :

- L'extension du dispositif de compostage individuel aux 4 communes restantes non adhérentes.
- L'amélioration de la valorisation des emballages, qui constituent encore 25% des ordures ménagères
- Une réflexion sur les déchets produits hors domicile : déchets de marchés, déchets végétaux des cimetières, déchets des commerçants ou de certaines zones industrielles.
- Une réflexion sur les modes de collecte.

Résultat :

En 2016, 83 199 T (691 Kg/hab) de déchets ont été traités soit une hausse de 3 231 T par rapport à 2015 (79 968T, 664 Kg/hab) correspondant à +4%, le ratio national se situant entre 570 et 580 kg/habitant.

Ainsi, on observe une hausse des déchets verts collectés, des espaces publics et des professionnels (+ 1150 T soit +14%) et des déchets apportés en déchetterie (+ 2 264T soit +10,6 % dont + 900T de déchets verts, +500T de mobilier, +380 T d'encombrants, +200T de gravats et +150T de bois).

Le tonnage des ordures ménagères collectées (-206 T soit -0.5%) et du tri (- 200 T soit -3.4%) ont quant à eux diminué.

La forte hausse des tonnages s'explique en grande partie par l'augmentation du tonnage de déchets verts combinée aux chiffres recensés en déchetterie.

Les flux de déchets collectés en porte à porte (ordures ménagères et tri) sont quant à eux légèrement en baisse.

Il reste des marges de progression importantes puisque le ratio par habitant d'ordures ménagères reste élevé (soit 316kg/hab) et supérieur aux moyennes nationales (275-280kg).

Les pistes d'actions envisageables sont :

- L'extension du dispositif de compostage individuel aux 4 communes restantes non adhérentes.
- L'amélioration de la valorisation des emballages, qui constituent encore 25% des ordures ménagères
- Une réflexion sur les déchets produits hors domicile : déchets de marchés, déchets végétaux des cimetières, déchets des commerçants ou de certaines zones industrielles.
- Une réflexion sur les modes de collecte.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Partenariat mis en oeuvre :

La mobilisation des acteurs s'est opérée en fonction des projets mis en place et de l'intérêt suscité.

La dernière année fut moins prolixue que les précédentes en raison du temps d'ingénierie passé à la prise de compétence "collecte des déchets" au 1er janvier 2017.

Relais mobilisé :

Les principaux relais mobilisés sont les communes membres via la distribution du guide et le déploiement des composteurs individuels.

Action éco-exemplaire réalisée :

LES ACTIONS DU PROGRAMME

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Sensibiliser les publics à la prévention	10	
Eco-exemplarité de la collectivité	2	
Actions emblématiques nationales	6	Accompagnement, promotion et déploiement du compostage individuel
Evitement de la production de déchets	6	
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux	5	

LE REGARD DE L'ADEME

Le PLP déchets aura notamment permis à la CAB de renforcer son partenariat avec ses communes membres, qui jusqu'au 1er janvier 2017 détenaient encore la compétence collecte, en particulier au travers des actions de promotion de la gestion domestique des déchets organiques. Forte de ces 5 ans d'animation d'un PLP déchets, la CAB souhaite poursuivre ses actions de prévention des déchets, dont la mise en œuvre devrait être facilitée avec la prise de la compétence collecte.

Aline BLIN, Direction régionale Hauts-De-France

MOTS CLÉS

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **avril 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.